

M. Mackasey: Au contraire, je les respecte du fait qu'ils ont le courage de leurs convictions.

M. Nasserden: Je ne puis me prévaloir d'être Irlandais ni de naissance ni d'ascendance, il me faut bien l'avouer, mais me remémorant certains des discours que j'ai faits à la Chambre, je crois bien posséder certains des traits de caractère les plus notoires de cette race.

J'ai l'impression que tous les députés ici présents possèdent au moins un des traits de caractère de la race irlandaise: la générosité, et je les remercie infiniment d'avoir fait preuve de cette qualité. Le député de Verdun admettra que les farfadets doivent nous avoir porté chance ce soir.

Il convient qu'en l'année du centenaire la loi des banques reçoive la priorité au Parlement. Ceci n'est, bien entendu, pas une excuse pour les atermoiements et les lenteurs du gouvernement, qui ont contribué au resserrement général du crédit et à la pression exercée sur les taux d'intérêt depuis que le gouvernement a annoncé que le plafond serait un des facteurs principaux à considérer.

● (10.20 p.m.)

En essayant d'apprécier l'efficacité de cette mesure législative, nous ferions bien d'évoquer l'histoire bancaire du Canada. A mon avis, cette mesure législative concerne non seulement la loi sur les banques, mais tout l'avenir du Canada. Nous devons consacrer nos ressources financières à des objectifs nationaux et pour cela, nous fixer un but compatible avec les possibilités présentes et futures de notre pays.

N'oublions pas que notre pays dépend actuellement et qu'il continuera de dépendre des fonds d'investissements canadiens ou étrangers, si ces derniers deviennent pour ainsi dire naturalisés, et servent les aspirations des Canadiens. Pour moi, j'aspire à établir et à développer une société forte, indépendante et libre qui pourra s'employer à rechercher la paix internationale. Il ne sera pas particulièrement facile d'atteindre cet objectif, mais j'affirme que c'est le seul qui soit digne de notre pays.

Monsieur le président, j'irai même jusqu'à dire qu'autrement notre nation peut fort bien

devenir l'esclave des désirs des États-Unis. Si cela arrive, ce ne sera pas à cause des actes des États-Unis mais des nôtres, ou à cause de notre négligence.

Si on considère le succès qu'ont connu nos institutions bancaires, on voit qu'il tient à la surveillance et aux restrictions qui leur ont été imposées pour résoudre les problèmes propres à une nation dans la situation du Canada.

Les difficultés qui sont nées dans le domaine bancaire au cours des derniers mois ne provenaient pas des banques proprement dites. Elles ont été causées par les institutions parabancaires, qui ont été en général exemptes de surveillance et n'ont pas été assujetties aux restrictions et règlements qui ont été la clé du succès de nos institutions bancaires véritables.

Les banques au Canada ont conservé une précieuse tradition, et je ne partage pas l'avis de ceux qui font des observations peu flatteuses au sujet du rôle joué par les banques dans l'essor de notre pays et l'expansion des entreprises privées. Nos banques ont l'une des histoires les plus merveilleuses et les plus réconfortantes de notre patrimoine canadien. Même si le commerce bancaire au Canada a été une entreprise lucrative, cela ne signifie pas que les banques n'ont jamais eu à surmonter d'obstacle. Je me souviens de la crise économique et des années où le gouvernement même leur livrait concurrence pour attirer les dépôts qu'on aurait normalement confiés aux institutions bancaires.

En général, on reconnaît que les banques constituent un agent de crédit à court et à moyen terme. A titre de complément, nous avons les sociétés de fiducie, qui fournissent un service de nature différente à terme plus long, principalement à ceux qui veulent déposer des fonds à long terme tout en étant certains que leurs placements seront sûrs. Je crois que la loi sur les banques actuellement en vigueur a confondu le rôle que chacune de ces institutions peut jouer dans notre vie économique. Consentir des prêts à court et moyen terme, voilà le premier rôle des banques. Les sociétés de fiducie ont une contribution à faire dans le secteur à long terme. Elles peuvent assurer la stabilité et la sécurité aux particuliers qui veulent faire des placements à long terme.

Partisan d'avantages pour ceux qui veulent développer le Canada, je ne crois pas que les dépôts bancaires devraient toucher le même intérêt que les investissements qui compor-